

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 14 avril 2026

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 038-213803570-20260414-DEL202638SUBASS-DE



L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois avril deux milles vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Maire.

PRESENTS : Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Marie-Pierre MANGE, Fabienne COTTAZ, Grégory JACQUOT, Séverine VENNITTI (arrivée à 19h39), Julien COLAS, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Danièle PRIMARD, Amaury COCHET, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Manon PRIMARD, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD

POUVOIRS : Patrick DUBOIS donne pouvoir à Jean-Marie BOSCH, Coralie VERNEY donne pouvoir à Manon PRIMARD

Secrétaire de séance : Jean-Marie BOSCH

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 18

DEL 2026 38 Délibération attribuant les subventions aux associations 2026
(Votée à l'unanimité- 5 personnes ne prennent pas part au vote : Sylvie LAVIEILLE, Danièle PRIMARD, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Laurent CHAISSAN)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire les subventions annuelles sur les mêmes bases que les années précédentes

- 1 : Subventions obligatoires (service St André le Gaz)
- 2 : Subventions organismes rendant service aux habitants de St André le Gaz
- 3 : Subventions scolaires (scolarité, aide voyages)
- 4 : Associations sports et loisirs St André le Gaz
- 5 : Divers
- 6 : Associations sportives hors Saint André le Gaz

Organisme	Montant	Commentaires
-----------	---------	--------------

GROUPE 1

ADMR	200.00€	
SSIAD	100.00€	
AFR - Contrat Temps Libre	9 000.00€	
Sapeurs-Pompiers	1 600.00€	
TOTAL GROUPE 1 :	10 900€	

GROUPE 2

ISACTYS	879€	0.30 € x 2 930 habitants
La Ligue Cancer	100.00€	
Croix Rouge	100.00€	
EMMAUS	150.00€	
Restos du cœur	100.00€	
Don du sang	100.00€	
Val de Rêves	50.00	Animation EHPAD Val de Virieu
TOTAL GROUPE 2 :	1 479€	

GROUPE 3

* scolarité 50.00 € / élève de Saint André le Gaz

MFR St André "le Village"	200.00€	4 élèves de Saint André le Gaz * (50 €X4)
MFR St André "Le chalet"	50.00€	0 élèves de Saint André le Gaz * . Forfait
DDEN	30.00€	
Sou des Ecoles	200.00€	
TOTAL GROUPE 3 :	480.00€	

GROUPE 4

* enfants de 0 à 16 ans habitant Saint André le Gaz

ACCA chasse	50.00€	Forfait association (sans enfants)
ASSA Football	420.00€	10 € X 42 enfants
ASSA Basket	390.00€	10 € X 39 enfants
Club La Joie de Vivre	50.00€	Mise à disposition gracieuse d'une salle à la résidence
FNACA	50.00€	Forfait association (sans enfants)
AAPPMA La Gaule (pêche)	50.00€	Forfait association (sans enfants)
Les Vairons (école pêche)	60.00€	10€ x 6 enfants
Harmonie des Tisserands	360.00€	
Musique (Ecole)	100.00€	10 € X 10 enfants
Tennis	50.00€	10€ x 2 enfants
FLAMENCO	0	Association en sommeil
Boules Saint André	50.00€	Forfait
Détente Pleine Air	50€	Forfait
Jean Claude LALECHERE	50€	Forfait
La Nordique Saint-Andréenne	50€	Forfait
Forme et Bien Être	50€	Forfait

Amitié montagne	50€	Forfait
Les Vieilles TOLLEES	50€	Forfait
IDFIL	0€	Ne souhaitent pas percevoir de subvention
USEP école Vercors	880€	10€ x 88 enfants (n'ont pas inscrit tous les enfant)
USEP école maternelle	700€	10€x 70 enfants
TOTAL GROUPE 4 :	3 510 €	

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le
 ID : 038-213803570-20260414-DEL202638SUBASS-DE

GROUPE 5

Prévention routière	0	
Souvenir Français	50.00€	
TOTAL GROUPE 5 :	50.00€	

657362 : CCAS	14 000€	Subvention annuelle
----------------------	----------------	----------------------------

GROUPE 6

<i>Avant-garde Turrupinoise</i>	150.00€	<i>10 € X 15 enfants</i>
<i>Rugby club la Tour du Pin</i>	50.00€	<i>10 € X 4 enfants</i>
<i>Ski Club La Tour du Pin</i>	50.00€	<i>10 € X3 enfants</i>
<i>Ski Club Vallon du Guiers</i>	50.00€	<i>10 € X 2 enfants</i>
<i>Rugby club Corbelin</i>	50.00€	<i>10 x 2 enfants</i>
TOTAL GROUPE 6 :	350.00€	

- Subvention amicale du personnel des VDD : 300 €
- Bourse aux permis : 10 dossiers par an soit 5 000€

TOTAL GENERAL 36 069€

Le conseil municipal entendu l'exposé du maire après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le montant des subventions accordées aux associations locales comme évoqué précédemment

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 16/04/2026 ;

Le Secrétaire,
 Jean-Marie BOSCH



Le Maire,
 Frédéric DUMOUCHEL



Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 038-213803570-20260414-DEL202638SUBASS-DE